

Le logement : un enjeu prioritaire

Les élections des représentants de locataires au sein des conseils d'administration se tiendront entre le 15 novembre et le 15 décembre 2026, pour l'ensemble des organismes de logement social. Si vous êtes concernés, ne les manquez pas !



Aujourd'hui premier poste dans les dépenses de consommation des ménages, le logement représente une part prépondérante d'un budget, autour de 30 % en moyenne, mais avec des disparités considérables. La fracture sociale s'accroît et prend un tour dramatique pour les personnes mal logées face à l'effondrement de la production de logements sociaux et très sociaux. Selon le rapport de 2024 de la Fondation pour le logement :

- 12,1 millions de personnes sont touchées à des degrés divers par la crise du logement.
- 4,2 millions de personnes souffrent de mal-logement.
- 330 000 est le nombre de sans domicile.

En 2022, 863 000 coupures d'énergie ou réduction de puissance ont été effectuées pour cause d'impayés (+28 % en 3 ans) ; également 17 500 expulsions locatives avec

le concours de la force publique (+62 % par rapport à 2006).

Droit fondamental

Le droit au logement est un droit fondamental. La garantie d'un logement décent pour toutes et tous est un élément majeur du vivre ensemble, de l'intégration et de la cohésion sociale.

C'est pourquoi, il faut agir pour une nouvelle politique nationale d'aménagement du territoire en faveur d'une véritable mixité sociale, en exigeant un grand service public de l'habitat et du logement garantissant une égalité d'accès.

Élections des représentants des locataires

Vous êtes locataires chez un bailleur social, confrontés au manque

d'entretien, de réparation, de réhabilitation, à la hausse des loyers et des charges sans comprendre pourquoi, mais aussi d'écoute et de considération, et de sécurité, vos représentants sont là pour aider.

Indecosa - CGT s'implante de plus en plus chez les bailleurs sociaux, en faisant élire des candidats au sein des conseils d'administration pour représenter les locataires, faire entendre leurs besoins, leurs revendications, et défendre leurs intérêts pour un logement de qualité, à un prix abordable, dans un environnement agréable.

Lors des dernières élections, en 2022, les listes Indecosa-CGT ont obtenu 99 élus sur l'ensemble du territoire.

Cette année, avec l'appui de la Cgt, Indecosa-CGT a décidé de solliciter les camarades des syndicats CGT, afin de leur proposer, s'ils sont locataires de bailleurs sociaux et volontaires, d'être candidats lors des prochaines élections. Indecosa-CGT se charge de la formation de ses élus et représentants, afin que personne ne soit laissé seul face à son mandat.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Indecosa-CGT. Plusieurs rencontres informatives vont être organisées.

Ensemble, pour gagner, pour un logement décent ! □

INDECOSA-CGT



Rubrique réalisée avec Indecosa-CGT
(Information défense des consommateurs salariés)

263 rue de Paris
93515 Montreuil cedex
contact@indecosa.cgt.org
www.indecosa.fr

La face cachée du Nutri-Score

Le Nutri-Score a été créé en 2017 pour rendre plus lisible les recommandations nutritionnelles des aliments. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Justification de santé publique, les facteurs nutritionnels, et notamment l'alimentation, constituent des déterminants majeurs du risque ou de la protection vis-à-vis de maladies chroniques : l'obésité, les maladies cardiovasculaires, le diabète, certains cancers, etc. Mais les consommateurs ont du mal à traduire les recommandations nutritionnelles de santé publique au quotidien et à distinguer les aliments en fonction de leur qualité nutritionnelle. La mise en place du Nutri-Score a deux objectifs :

- Aider les consommateurs à reconnaître la qualité nutritionnelle globale des aliments pour comparer et orienter leurs choix, s'ils le souhaitent, sur des aliments mieux notés.
- Inciter les industriels du secteur de la production et de l'agroalimentaire à améliorer la qualité de leurs produits en leur offrant l'opportunité de valoriser leurs efforts d'amélioration du Nutri-Score : diminution du gras, du sel, s'ils augmentent les fibres, etc.

Une belle notoriété

Selon l'étude réalisée par NielsenIQ, le Nutri-Score et le Label Rouge sont les labels, parmi la multitude existante, les plus cités par les consommateurs français : 63 % des personnes interrogées déclarent faire attention au Nutri-Score lors de leurs achats alimentaires. L'évolution de sa notoriété est passée de 14 % en 2019 à 63 % en 2025. Le Label Rouge, créé il y a plus de 60 ans, est signalé par 64 % des répondants.

À ce jour, le logo n'est pas obligatoire : 41 % des produits alimentaires portent un Nutri-Score sur leurs emballages, un chiffre en progression au cours des trois dernières

INDECOSA-CGT
UN OUTIL AU SERVICE DES SALARIÉS !
L'association d'information et de défense des consommateurs salariés a pour ambition d'agir et de peser dans le domaine de la consommation, au sens large, pour que les intérêts des « consomm'acteurs » soient défendus et pris en compte face aux professionnels, dans tous les secteurs de la vie quotidienne. Chaque syndiqué CGT est de fait adhérent à Indecosa-CGT.

années. Bien que ces résultats soient encourageants, ils sont tout de même jugés insuffisants. 71 % des consommateurs français se disent favorables à sa généralisation à l'ensemble des produits alimentaires.

L'adoption volontaire du Nutri-Score dans les 27 pays de l'UE permettrait :

- d'éviter près de 2 millions de cas de maladies non transmissibles entre 2023 et 2050,
- de réduire les dépenses annuelles de santé de l'ordre de 0,05 %, alors que les autres logos nutritionnels testés n'auraient que des impacts négligeables.
- de gagner annuellement 10,6 équivalents temps plein pour 100 000 personnes en âge de travailler, en réduisant le risque de maladie chronique.

La bataille pour rendre le Nutri-Score obligatoire en France doit se poursuivre. □

INDECOSA-CGT

